



**REUNIONS DE LA ZONE MONETAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST  
ACCRA, GHANA  
14 – 17 DECEMBRE 2009**

**WAMZ/CG/22**

**22EME REUNION DU COMITE DES GOUVERNEURS DES BANQUES  
CENTRALES DE LA ZONE MONETAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

**RAPPORT FINAL**

**ACCRA, GHANA  
16 DECEMBRE 2009**

**RAPPORT DE LA 22EME REUNION DU COMITE DES GOUVERNEURS DES  
BANQUES CENTRALES DE LA ZONE MONETAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST  
ACCRA, GHANA  
16 DECEMBRE 2009**

**I. INTRODUCTION**

1. La 22ème Réunion du Comité des Gouverneurs des Banques Centrales de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO) a eu lieu à Accra, Ghana, le 16 décembre 2009 pour examiner le Rapport de la 28<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique.

2. Tous les Etats membres, la Commission de la CEDEAO et l'IMAO étaient représentés à la réunion. La République du Libéria a participé en tant qu'observatrice. L'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), l'Association des Banquiers de l'Afrique de l'Ouest (IABAO), l'Institut Ouest Africain pour la Gestion Financière et Economique (WAIFEM), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque Africaine de Développement (BAfD), et la Banque Africaine pour les Exportations et Importations (AFREXIMBank) ont également participé comme observateurs. La liste des délégués figure en Annexe B.

**II. OUVERTURE**

3. Dans son allocution de bienvenue, Mallam Sanusi Lamido Sanusi, le Gouverneur de la Banque Centrale du Nigeria, a souhaité la bienvenue à ses collègues Gouverneurs et à tous les délégués à la réunion. En tant que Président sortant, il a fait observer que la 22<sup>ème</sup> réunion du Comité des Gouverneurs a lieu à une étape décisive où les Etats membres sont entrain de se défaire de l'impact de la crise financière mondiale. Il a noté que les gouvernements et banques centrales avaient pris des actions appropriées pour faire face aux conséquences néfastes de la crise mondiale. Il a déclaré que les politiques macroéconomiques viables poursuivies par les pays membres de la ZMAO ont pu contenir ces conséquences néfastes. Le Gouverneur Sanusi a loué les architectes du programme de la ZMAO pour leur vision, grâce à laquelle ils ont mis en place un cadre de convergence macroéconomique pour la Zone, qui constitue un fondement économique solide, permettant la promotion de la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Il a reconnu l'appui dont ont bénéficié les économies de la sous région de la part des institutions multilatérales.

4. Il a invité les Etats membres à poursuivre la mise en œuvre de politiques macroéconomiques viables, en vue de maintenir les succès enregistrés dans le domaine de la convergence et de réduire les causes extérieures de vulnérabilité. Il a fait observer que la réunion examinera le travail du Comité Technique sur l'état d'avancement de la convergence des Etats de la ZMAO à la fin de juin 2009, sur l'évolution de la mise en œuvre du projet de la Gambie, Guinée et Sierra Leone, sur l'intégration des échanges commerciaux et du secteur financier, ainsi que sur les questions liées à la supervision bancaire transfrontalière.

5. Le Président sortant a fait observer que la question de Supervision Bancaire Transfrontalière était devenue un problème d'actualité, surtout en raison des retombées de la crise financière et économique mondiale. Pour conclure, il a exprimé l'espoir que la réunion aboutira à une feuille de route précise, permettant de résoudre les questions pour aller de l'avant avec l'intégration.

6. M. Kwesi Bekoe Amissah-Arthur, Gouverneur de la Banque du Ghana, a souhaité la bienvenue aux délégués. Il a rassuré les Etats membres de son engagement à l'égard du programme d'intégration monétaire. Il a promis de travailler en étroite collaboration avec les autres parties prenantes pour parvenir à l'union monétaire en 2015. Il a déclaré qu'il était très impressionné par la qualité des rapports préparés pour être soumis à la réunion.

7. Il a donné une brève évaluation de la performance macroéconomique du Ghana, indiquant que le pays n'a rempli aucun critère primaire de convergence en 2008. La croissance de la production a atteint 7,3%, dans un contexte d'une augmentation en flèche des dépenses en biens d'équipement, financées en partie grâce à des emprunts extérieurs. Toutefois, cela a contribué à un déficit budgétaire élevé, équivalant à 14,9% du PIB, ce qui indique une détérioration en flèche du déficit du compte courant, de 15,7% du PIB à 22,7%, une réduction des réserves extérieures à une couverture de tout juste deux mois d'importations et une dépréciation de 20% du cedi par rapport au dollar US.

8. Sur les évolutions positives, il a déclaré qu'il était heureux pour les progrès réalisés dans le cadre du projet des systèmes de paiement des trois pays de la ZMAO, Gambie, Guinée et Sierra Leone. Il a indiqué que récemment, la Banque du Ghana a reçu le personnel des BC de Sierra Leone, Guinée et Gambie pour étudier le système de paiements de la Banque du Ghana.

9. Il a indiqué que la Banque du Ghana est prête à partager ses expériences avec d'autres BC de la région. Il a pris note des efforts énormes déployés pour promouvoir la Supervision Bancaire Transfrontalière dans la ZMAO et a promis de les appuyer.

10. Dans son allocution, le Directeur Général de l'IMAO, Dr. Temitope W. Oshikoya, a félicité le Gouverneur pour sa nomination en tant que Gouverneur de la Banque du Ghana et a souhaité la bienvenue au Gouverneur Sheku Sesay, qui participe à la réunion du Comité des Gouverneurs, pour la première fois, en sa capacité de Gouverneur de la Banque de Sierra Leone. Il a reconnu également la présence du Gouverneur Exécutif de la Banque Centrale du Libéria, M. Joseph Mills Jones, qui conduit la délégation du Libéria, non seulement en tant qu'observatrice, mais également comme partie concernée par l'adhésion à la ZMAO. L'intention qui a été reçue officiellement a été envoyée aux Gouverneurs pour examen.

11. Il a indiqué que la performance macroéconomique des Etats membres de la ZMAO durant le premier semestre de 2009 s'est affaiblie, étant donné qu'aucun des pays membres n'a rempli tous les quatre critères primaires de convergence. Il a déclaré que cela s'expliquait en partie par les retombées de la crise financière mondiale. Il a informé la réunion que l'IMAO est entrain de promouvoir un partenariat et une collaboration avec des institutions financières internationales de grande renommée pour appuyer les efforts collectifs, dans le cadre du mandat renouvelé de l'IMAO.

12. Il a rappelé le mandat donné à l'IMAO par le Conseil pour collaborer avec les institutions sous régionales et internationales afin de promouvoir l'intégration commerciale et régionale avant le commencement de l'union monétaire, à la date du, ou avant le, 1<sup>er</sup> janvier 2015. A cet effet, l'IMAO a préparé les Termes de Référence du Comité Permanent sur la vérification des certificats dans le cadre du protocole lié à la définition du concept de produits provenant des états membres de la CEDEAO, à

soumettre à l'examen du Conseil. Parallèlement, un projet de Protocole d'Accord sur la supervision bancaire transfrontalière a été préparé et sera examiné au cours de la réunion et il a exprimé l'espoir que le PA sera signé. Il a indiqué que le développement des systèmes de paiements en Gambie, Guinée et Sierra Leone, une composante déterminante du processus d'intégration, avançait de manière satisfaisante et les fournisseurs de solutions pour l'exécution du projet seront bientôt choisis.

13. Il a remercié Dr. Mansur Muhtar, le Ministre des Finances de la République Fédérale du Nigeria et Président du Conseil de Convergence et Mallam Sanusi Lamido Sanusi, le Gouverneur de la Banque Centrale du Nigeria et Président du Comité des Gouverneurs, pour la qualité de leur leadership et l'appui fourni à l'IMAO depuis la dernière réunion du CC et le Sommet des Chefs d'Etat à Abuja. Il a reconnu le rôle important joué par le Ministre des Finances et Président du Conseil de Convergence, pour s'assurer de l'approbation par la BAD de la subvention destinée à moderniser les infrastructures des systèmes de paiements de la Gambie, Guinée et Sierra Leone. Il a également reconnu l'appui du Ministre des Affaires Etrangères de la République Fédérale du Nigeria, ainsi que celui du Gouverneur de la Banque Centrale du Nigeria, pour l'obtention de la subvention du Fonds Nigérian pour la Coopération Technique (NTCF).

### **III. ELECTION DU PRESIDENT**

14. M. Kwesi Bekoe Amissah-Arthur, le Gouverneur de la Banque du Ghana a été élu Président du Comité des Gouverneurs.

### **IV. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

15. La réunion a adopté l'ordre du jour avec l'inclusion d'un point sur la manifestation d'intention d'adhérer à la ZMAO par le Libéria. L'ordre du jour amendé figure dans l'Annexe A.

### **V. EXAMEN DU RAPPORT DE LA 28EME REUNION DU COMITE TECHNIQUE**

16. Ce Rapport a été présenté par le Président du Comité Technique, M. Kwabena Oku-Afari, Directeur de la Division de l'Analyse des Politiques et de la Recherche du

Ministère des Finances et de la Planification Economique du Ghana. Les points saillants du Rapport sont présentés ci-après :

17. S'agissant des évolutions économiques récentes dans la ZMAO et de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'Action de Banjul (2006-2009) il a indiqué qu'en dépit de l'effondrement économique occasionné par la crise financière économique mondiale, le rythme des activités économiques dans les Etats membres de la ZMAO est demeuré soutenu, quand bien même plus faible que l'exercice précédent. Le taux de croissance du PIB réel était estimé à une moyenne de 5,5% en 2009, par rapport à 6,4% en 2008. Concernant la performance à l'échelle de convergence macroéconomique, le respect global de la Zone était de trois critères primaires, le même résultat que les deux évaluations précédentes. A la fin de juin 2009, la **Gambie** a rempli trois critères primaires, par rapport à tous les quatre qu'elle a remplis et maintenus depuis décembre 2006. Le **Ghana** n'en a rempli aucun à la fin de juin 2009, comme en décembre 2008. La **Guinée** a amélioré sa performance, de deux critères en décembre 2008 à trois en juin 2009 ; alors que le **Nigeria** en a rempli trois, maintenant sa performance depuis juin 2008. La **Sierra Leone** a également maintenu sa performance de deux critères primaires à la fin de juin 2009.

18. À propos des autres composantes du programme de travail de l'IMAO, il a été indiqué que le Projet des systèmes de paiements avançait de manière satisfaisante et au nombre des questions liées aux échanges commerciaux qui ont été traitées durant la période sous examen, il faut inclure : l'organisation du Forum des Ministres du Commerce, l'élaboration des Termes de Référence pour la mise en application des règles d'origine de la CEDEAO dans le cadre du Programme de Libéralisation des Echanges Commerciaux (PLEC) et la préparation d'un document sur les Politiques Commerciales Nationales de la Gambie et la Sierra Leone. S'agissant des questions juridiques, un Protocole d'Accord (PA) sur la supervision bancaire transfrontalière dans la ZMAO et un modèle de Législation sur la Responsabilité Budgétaire ont été préparés pour être soumis à l'examen de la ZMAO. Toutefois, aucun progrès n'a été enregistré sur la ratification des instruments juridiques.

19. Sur le projet de Protocole d'Accord sur la Supervision Bancaire Transfrontalière, il a déclaré que l'objectif du PA est de créer un cadre général d'assistance mutuelle et

de partage d'informations dans les domaines de l'octroi d'agrément, de supervision et de réglementation des institutions financières de la ZMAO. Cela permettra de mettre en application et s'assurer de la conformité avec les législations, réglementations ou règles nationales liées aux fonctions de supervision et de réglementation des BCN. Il a fait remarquer que le projet de PA englobe les recommandations essentielles du Groupe de Travail du Comité de Bâle sur les opérations bancaires transfrontalières, pour l'amélioration de la supervision des activités bancaires au niveau international. Il a souligné que le projet de PA couvre les questions liées à la confidentialité en matière de partage d'informations, de coopération dans les domaines de l'octroi d'agrément, de supervision, de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, entre autres.

20. S'agissant du projet de modèle de Législation sur la Responsabilité Budgétaire, il a fait remarquer que le document était un modèle à adapter et à intégrer dans les législations nationales des états membres. Il est fondé sur une directive du Conseil de Convergence invitant les états membres à adopter une telle Législation pour relever les défis liés à la prédominance fiscale dans le processus de convergence. Il a fait remarquer que le modèle de Législation vise à aborder le problème de prédominance fiscale, à réduire la dette publique et à améliorer la gestion fiscale/budgétaire, grâce à un cadre législatif approprié pour l'application des politiques fiscales. Il a également déclaré que la Législation vise à s'assurer de l'existence de grandes normes en matière de diffusions/publications financières par le gouvernement et toutes les parties prenantes, dont les parlements, peuvent disposer d'un plus grand volume de données financières relatives aux propositions et à la performance budgétaires du gouvernement.

21. A propos du programme de travail et budget de l'IMAO pour 2010, il a été indiqué qu'un budget total de US\$17.616.235,53 a été soumis à l'examen du Comité, dont US\$3.711.258 au titre des contributions des états membres, US\$364.977 au titre de l'excédent opérationnel, US\$13.290.000,00 au titre du projet de financement des systèmes de paiements par la BAD et US\$250.000 fournis par le Nigeria Technical Cooperation Fund (NTCF). Il a également fait remarquer qu'en dépit de l'augmentation du budget de plus de 200%, les contributions des pays membres ont baissé en réalité de 2,2%.

22. Concernant la lettre reçue du Gouverneur Exécutif de la Banque du Libéria, exprimant l'intention d'adhérer à la ZMAO, le Comité Technique a été informé que la lettre a été depuis lors envoyée au Comité des Gouverneurs. Le Comité a pris note de la manifestation d'intention d'adhérer à la ZMAO et a recommandé que la requête soit entérinée par le Comité des Gouverneurs.

## **VI. OBSERVATIONS DU COMITE DES GOUVERNEURS**

23. Après la présentation du Président du Comité Technique, le Comité des Gouverneurs a fait les observations ci-après :

- i. a demandé que les cadres à moyen terme des Etats membres soient examinés par l'IMAO pour s'assurer de la synergie pour atteindre les objectifs d'intégration régionale. Cela contribuera davantage aux efforts déployés pour l'atteinte des critères de convergence macroéconomique ;
- ii. a fait observer que certains pays sont en voie de signer des Protocoles d'Accord bilatéraux sur la coopération dans le domaine de la supervision bancaire et des efforts devraient être déployés pour s'assurer de la cohérence entre ces accords et le PA supranational proposé pour la Zone ;
- iii. a exprimé ses préoccupations pour les questions liées aux compétences dans le domaine de la Supervision Bancaire Transfrontalière. Par conséquent, il a été demandé à l'IMAO de collaborer avec WAIFEM pour préparer des programmes de formation sur le développement des compétences des Etats membres dans ce domaine. En outre, l'échange de personnel et des visites de courte durée afin de cerner la façon dont les institutions membres abordent la question doit être encouragé.
- iv. il a reconnu que la Législation sur la Responsabilité Budgétaire devrait servir de modèle de législation fondée sur les meilleures pratiques afin que les pays puissent les adapter à leurs conditions particulières ;

- v. a accueilli favorablement le programme de formation sur les systèmes de paiement offert par la Banque Centrale du Nigeria, de la Banque du Ghana et la BCEAO et organisé par l'IMAO pour le personnel de la Gambie, Guinée et Sierra Leone, pour la mise en place effective des projets dans ces pays ;
- vi. a pris note des excédents générés par l'IMAO résultant de la mise en œuvre du programme de travail, à laquelle il faut ajouter le plan stratégique destiné à attirer des ressources extérieures pour la mise en œuvre du programme de la ZMAO ;
- vii. les Etats membres devraient déployer des efforts pour s'acquitter progressivement de leurs contributions en cours au programme de la ZMAO ; et
- viii. la manifestation d'intention de la République du Libéria d'adhérer à la ZMAO et l'engagement du Gouverneur Exécutif de la BC du Libéria de s'acquitter de toutes les obligations relatives à cette adhésion.

## **VII. RECOMMANDATIONS SOUMISES A L'EXAMEN DU CONSEIL DE CONVERGENCE**

24. Le Comité des Gouverneurs propose au Conseil de Convergence les recommandations ci-après :

- i. examiner et approuver le rapport sur les évolutions macroéconomiques de la ZMAO et l'état de la convergence à la fin de juin 2009 et invite les Etats membres à maintenir les résultats obtenus, nonobstant l'impact de la crise financière mondiale ;
- ii. examiner et approuver le projet de Termes de Référence du Comité Permanent de la CEDEAO sur les Règles d'Origine, à transmettre à la CEDEAO ;

- iii. examiner et approuver le projet de Législation sur la Responsabilité Budgétaire comme modèle à intégrer dans les législations nationales des Etats membres ;
- iv. examiner et approuver la demande d'adhésion à la ZMAO par le Libéria ;
- v. examiner et approuver le programme de travail de l'IMAO pour 2010 ;
- vi. examiner et approuver le budget de 2010 d'un montant de US\$17.616.235,53 dont US\$3.711.258 au titre des contributions des états membres, US\$364.977 au titre de l'excédent opérationnel, US\$13.290.000,00 de la BAD pour le financement du projet de Systèmes de Paiements et de US\$250.000 octroyés par le Nigeria Technical Cooperation Fund (NTCF) ;
- vii. examiner et approuver la directive à l'IMAO de collaborer avec WAIFEM pour élaborer des programmes de formation dans le domaine de compétences pour la supervision bancaire transfrontalière ;
- viii. inviter les Etats membres à accélérer la ratification des instruments juridiques de la ZMAO ;
- ix. inviter les Etats membres à s'acquitter de toutes leurs obligations financières en cours à l'égard du programme de la ZMAO ;
- x. note les efforts de l'IMAO dans le cadre du plan de partenariat stratégique pour trouver des sources extérieures de financement pour les composantes du programme de la ZMAO ;
- xi. note l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet des systèmes de paiement de la ZMAO ; et

- xii. note le projet de Protocole d'Accord entre les BCN dans les domaines de l'octroi d'agrément transfrontaliers, de supervision et de réglementation des institutions financières ;

## **VIII. DIVERS**

- 25. Il n'y avait pas de points à examiner dans cette rubrique.

## **IX. MOTION DE REMERCIEMENTS**

26. La motion de remerciements a été prononcée par M. Sheku Sambadeen Sesay, Gouverneur de la Banque de Sierra Leone. Au nom de ses collègues Gouverneurs et délégués, il a remercié les autorités ghanéennes pour l'accueil chaleureux et les excellentes facilités mises à la disposition de la réunion. Il a également félicité le Gouverneur de la Banque du Ghana pour avoir pris service en tant que Gouverneur de la Banque du Ghana et Président du Comité des Gouverneurs et lui a souhaité pleins succès durant son mandat. Il a exprimé sa profonde gratitude au Ministre des Finances de la République Fédérale du Nigeria, Dr. Mansur Muhtar, pour sa contribution à l'obtention de la subvention de la BAD pour le projet des systèmes de paiements et le Gouverneur de la Banque Centrale du Nigeria et les autorités nigérianes pour la subvention de US\$250.000 octroyée à l'IMAO par le NTCF. Il a également remercié les membres du Comité Technique, le Directeur Général de l'IMAO et son personnel pour la qualité des documents préparés pour la réunion.

## **X. CLOTURE**

27. Dans son allocution de clôture, le Président du Comité, M. Kwesi Bekoe Amissah-Arthur, Gouverneur de la Banque du Ghana, a remercié ses collègues pour la franchise et les débats fructueux, sur les voies et moyens d'aller de l'avant avec le processus d'intégration. Il a remercié les délégués pour leur compréhension, patience et coopération durant les débats. Une fois de plus, il a exprimé sa gratitude au Gouverneur de la Banque Centrale du Nigeria, le Président sortant, pour la qualité remarquable de son leadership du Comité des

Gouverneurs durant son mandat. Il a souhaité aux délégués un séjour agréable au Ghana et bon retour dans leurs pays respectifs.

**XI. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION**

28. Le lieu et la date de la prochaine réunion du Comité des Gouverneurs seront communiqués aux Etats membres à temps opportun.

**FAIT A ACCRA, GHANA  
LE 16 DECEMBRE 2009**

.....  
**M. KWESI BEKOE AMISSAH-ARTHUR  
GOUVERNEUR DE LA BANQUE DU GHANA  
ET PRESIDENT DU COMITE DES GOUVERNEURS DE LA ZMAO**